



## BAREME D'HONORAIRES VENTE\*

Les honoraires sont à la charge vendeur (1)  
*(TVA de 20 % incluse)*

Applicable au 25/05/2022

Prix affiché TTC	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF « BOOSTER »
Jusqu'à 59 999 €	Forfait 5 000 €	Forfait 4000€
De 60 000 € à 69 999 €	11 %	10%
De 70 000 € à 89 999 €	10 %	9%
De 90 000 € à 109 999 €	9 %	8%
De 110 000 € à 129 000 €	8.5 %	7.5%
De 130 000 € à 219 999 €	8 %	7%
De 220 000 € à 299 999 €	7,5 %	6.5%
De 300 000 € à 479 999 €	7 %	6%
A partir de 480 000 €	6%	5%

\*Vente immobilière : hors immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail et VEFA. En cas de commercialisation de bien neuf : le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme.

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par Booster Immobilier en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

(1) HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR pour les ventes dans le cadre d'une succession.

SASU OHANA AGENCY / Enseigne commerciale **Booster-Immobilier**

147 rue du Faubourg Bonnfoy – 31500 – Toulouse

Téléphone : 05.61.12.53.63 – Mail : [bonnfoy@booster-immobilier.com](mailto:bonnfoy@booster-immobilier.com)

RCS 991 792 219 – APE 6831Z

Carte professionnelle CPI 3101 2025 000 000 93 délivré la 28/11/2025 par la CCI de Toulouse  
Caisse de Garantie GALIAN-SMABTP RCP 01 175050W